

Association des Enseignants et des Chercheurs en Chimie Physique et Chimie Minérale des Facultés de Pharmacie

XXX^{èmes} Journées de l'AECCPCM
6 et 7 juin 2023, REIMS, réunion hybride

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale

La Présidente Catherine Passirani ouvre la séance à 9 heures en souhaitant la bienvenue aux membres présents. Cette séance a lieu sur le mode hybride, une partie des collègues étant en visio.

17 membres participent aux journées en présentiel : Siro Toscani, Ariane Boudier, Yohann Corvis, Gaétane Wielgosz-Collin, Ganesh Sockalingum, Philippe Espeau, Magali Vivier, Cécile Barbot, Cécile Vanhaverbeke, Catherine Passirani, Patricia Melnyk, Jean-Marc Delafontaine (présent le 6 juin uniquement), Frédéric Bouyer, Julie-Anne Chemelle, Barbora Lajoie, Jana Sopkova, Raphaël Terreux. Une autre partie des collègues (3 personnes) est en visioconférence à distance (Isabelle Forfar, Jean-Luc Stigliani, Hassan Allouchi).

Au total, 20 membres de 16 Universités différentes participent à ces journées.

Se sont excusés : Emmanuel Baudrin, Elise Lepeltier, Caroline Aymes-Chodur, Sandrine Alibert, Vincent Gaumet, Vincent Mazel.

1. Rapport moral (C. Passirani)

Le compte-rendu des journées de l'AECCPCM qui se sont tenues à Lille en mode hybride les 10 et 11 juin 2022 a été validé à l'unanimité. Il a été renvoyé à l'ensemble des membres de l'association accompagné du programme des journées.

2. Rapport financier (S. Toscani)

Compte-tenu de la bonne santé des finances globales de l'association présentées ci-dessous, le trésorier et la présidente proposent de garder les montants d'inscription constants (10 euros pour les MCF et 20 euros pour les PU) pour l'année prochaine.

Avoirs de l'association au 31 décembre 2021	Euros
Dépôt sur compte courant postal :	10393,10
Liquidités :	40,26
Recettes 2022 :	1315,00
Dépenses 2022 :	1792,87
Déficit de gestion	-477,62
Détail des recettes	
Cotisations des membres : 20 € pour les professeurs et membres assimilés de rang A (11) et 10 € pour les maîtres de conférences et membres assimilés de rang B (17) = 28/53 mbre	390,00
Inscriptions au congrès annuel de l'AECCPXM, Lille 9 et 10/6/23	925,00
Détail des dépenses	
Cotisation assurance MAIF pour l'année 2023	116,10
Frais d'organisation du congrès de Lille (XXIXe journées)	954,44
Frais de tenue et relevés de compte	118,60
Prix étudiant et présentation Flash	600,00
Frais de reproduction et d'envoi de lettres de la trésorerie	3,73

Les journées de Lille se sont avérées équilibrées avec un déficit de 29,44 euros (954,44 – 925).

Une démarche concernant l'ouverture d'un nouveau compte au Crédit Mutuel des enseignants a été réalisée et ce nouveau compte est maintenant effectif, avec : les noms de la présidente et du trésorier actualisés, un nouveau chéquier en notre possession et des codes d'accès pour une gestion en ligne. Les frais de gestion du compte sont offerts par cette banque pour une durée d'un an, possiblement renouvelable après requête du trésorier auprès du gestionnaire du compte.

Deux démarches ont été réalisées par le trésorier avec la Banque postale : un transfert de 3500 euros de La banque Postale vers la nouvelle banque (Crédit Mutuel, agence de La Défense) et une demande de chéquier. Attention à l'adresse de l'AECCPCM qui est toujours « 4 rue de l'Observatoire à Paris » : il faudra vérifier régulièrement si la Banque Postale envoie des relevés de compte à cette adresse. Il est dans tous les cas prévu de demander prochainement la fermeture du compte de la Banque Postale. Par ailleurs, l'assemblée générale a délibéré de ne pas accéder à la demande formulée à notre trésorier par la mutuelle MAIF d'activer le prélèvement automatique SEPA afin d'encaisser le montant annuel de la cotisation du contrat d'assurance-risques que l'association détient auprès d'elle ; instruction a été donnée au trésorier de poursuivre le règlement de ladite cotisation par l'envoi d'un chèque libellé ou, le cas échéant, par virement occasionnel sur le compte de la MAIF.

Siro annonce sa démission de la fonction de trésorier (il était en place depuis 32 ans) et propose de rester actif et disponible jusqu'à la fin de l'année 2023, afin d'opérer la transition avec le futur trésorier. Le bilan financier de 2023 sera réalisé avant son départ de la fonction. Siro enverra des lettres de prévenance aux différents organismes avec qui le trésorier était en lien (La Banque Postale, Maif, Crédit Mutuel, préfecture de police...).

Une assemblée générale exceptionnelle pour l'élection du nouveau trésorier sera organisée en ligne début janvier 2024 (révision des statuts - annonce de la date de cette réunion et de l'ordre du jour au préalable par email à l'ensemble des membres de l'association). Un appel à candidature pour ce poste est fait. De même, la présidente, Catherine Passirani, en place depuis 5 ans, annonce une possible démission lors des prochaines journées du printemps 2024, et un renouvellement partiel ou total du bureau, en fonction des nouveaux statuts. Toutes les bonnes volontés pour reprendre ces postes au sein du bureau de l'association sont les bienvenues !

3. Demi-journée Recherche

2 conférences de collègues rémois étaient au programme de la 1^e journée, ainsi que la présentation d'une start-up suivie de celle de Ariane Boudier concernant ses derniers résultats relatifs à une maladie orpheline (voir programme). Un jury constitué de Julie-Anne Chemelle, Cécile Vanhaverbeke, Raphael Terreux et Frédéric Bouyer note les flashs présentations de 5 étudiants des diverses équipes (présentations de 5 min chacune) afin de déterminer à qui sera remis le prix de la meilleure présentation. La première journée s'achève à 17 heures. Elle est suivie d'une visite guidée de la cathédrale de Reims et d'une soirée au restaurant avec les membres présents (Le petit comptoir).

3. Discussions lors de l'assemblée générale

Le prix Flash poster est remis à Nicolas GOFFIN actuellement en 3^e année de thèse au Laboratoire de BioSpecT EA7506 de la faculté de pharmacie de Reims (encadrants : Emilie BUACHE, Hamid MORJANI et Olivier PIOT). Ses travaux de recherche portent sur « L'étude de l'hétérogénéité de la différenciation adipocytaire par spectroscopie Raman, couplée à l'inférence de trajectoire »

Les prix des meilleurs étudiants de chimie de Reims sont remis à Bertille DOMMANGE et Karl LITTNER (étudiants de 2^e année de pharmacie). Parmi l'ensemble des étudiants PASS/LAS, Bertille a été majeure de LAS1 Pharma et Karl 2^e (note moyenne finale de 16,23 et 16,22 respectivement). En 2^e année, la note obtenue en chimie inorganique est de 18 pour Bertille et de 16,55 pour Karl.

Compte-Rendu des réunions du CNU 85^{ème} section

Font partie du CNU depuis janvier 2022 (ou avant pour les 2 premiers) : Philippe Espeau, Magali Vivier, Ariane Boudier et Catherine Passirani (en remplacement de Patricia Melnyk et Jean-Luc Decout).

Rappel pour la présentation des dossiers à la qualification de maître de conférences : 3 publications en rang utile (1^{ière}, 2^{nde} ou dernière place) pour les MCU (2 si le candidat est pharmacien). Les post-doctorats ou expériences à l'étranger, ainsi que les excellentes publications sont pris en compte.

Il est recommandé de bien adapter le dossier à la discipline (en cas de dépôt sur plusieurs sections) et d'utiliser le modèle de rapport proposé sur le site du CNU (à vérifier par rapport à l'envoi de la DRH).

Bon à savoir : le passage à la hors classe des MCU n'implique normalement pas la nécessité d'avoir une HDR. Cependant, dans les faits, il leur est en général facilité...

Rappel du bilan des sessions CNU 2022 et 2023 présenté par Catherine Passirani :

Qualifications MCU 2022

68 inscrits, 52 dossiers évalués et 16 dossiers non évalués (non transmis, irrecevables, renoncements)
Sur les 52 dossiers évalués : 36 qualifiés (69 %) dont 10 pharmaciens (28 %) – 16 non qualifiés (31 %) dont 8 hors section et 8 pour travaux insuffisants.

Qualifications MCU 2023

61 inscrits, 44 dossiers évalués et 17 dossiers non évalués (non transmis, irrecevables, renoncements)
Sur les 44 dossiers évalués : 25 qualifiés (57 %) dont 8 pharmaciens (32 %) – 19 non qualifiés (43 %) dont 1 pharmacien (5 %) avec 13 hors section et 6 pour travaux insuffisants.

Qualification PR : pour les MCU en poste depuis 10 ans au moins avec HDR, il n'y a plus de demande de qualification (qualification « d'office »), candidature directe sur poste PR

En décembre 2021 : 3 dossiers étudiés, 2 favorables audition (pas de pharmaciens), 1 seule audition effective (à distance), 0 qualification.

En décembre 2022 : aucun dossier

Promotions MCU 2022 : 13 pour 52 demandes (25 %)

CN vers HC : 43 dossiers et 11 promotions (le nombre de demandes augmente, le niveau aussi)

HC vers EX : 9 dossiers et 2 promotions

Promotions MCU 2023 : 9 pour 44 demandes (20,5 %)

CN vers HC : 40 dossiers et 7 promotions

HC vers EX : 4 dossiers et 2 promotions

Promotions PR 2022 : 5 pour 28 demandes (18 %)

C2 vers C1 : 10 dossiers et 2 promotions

C1 vers Cex1 : 12 dossiers et 2 promotions

Cex1 vers Cex2 : 6 dossiers et 1 promotion (candidat dans notre discipline)

Promotions PR 2023 : 7 pour 27 demandes (26 %)

C2 vers C1 : 14 dossiers et 4 promotions

C1 vers Cex1 : 10 dossiers et 2 promotions

Cex1 vers Cex2 : 3 dossiers et 1 promotion

→ 1 personne de notre discipline seulement a obtenu une promotion en 2023

Données sur les RIPEC :

92 dossiers MCU en 2022 et 77 dossiers en 2023 - Pas de chiffres retrouvés pour les PU

L'année de carence proposée la première année (voir CR de l'année dernière) est annulée.

Autre changement : cette année, l'avis du CAC sera donné par les établissements après l'avis du CNU

Prochaines sessions : 17 dossiers repyramidage (fin juin) - 12 dossiers suivi de carrière (septembre)

Annnonce d'une très bonne nouvelle : 2 IUF junior attribuées à 2 de nos collègues (Ariane Boudier et Elise Lepeltier) que nous félicitons ici !

Pour terminer, une discussion est menée sur les places non pourvues en pharmacie à la rentrée dernière. Seule l'université d'Angers a rempli l'ensemble des places proposées.

Annexe (doyen de la faculté de pharmacie de Montpellier) venant compléter le sondage réalisé pour les journées (Cf. pages web du site) et la discussion concernant les places non pourvues :

24 UFR	Données rentrée 2022/2023 DFGSP2		
	Nombre de places disponibles	Nombre de places effectivement pourvues ?	Taux de recrutement (%)
AMIENS	93	49	52,7
ANGERS	84	84	100,0
BESANCON	83	61	73,5
BORDEAUX	164	63	38,4
CAEN	115	46	40,0
CLERMONT-FERRAND	97	78	80,4
DIJON	96	72	75,0
GRENOBLE	110	100	90,9
LILLE	263	149	56,7
LIMOGES	82	67	81,7
LYON	257	174	67,7
MARSEILLE	220	197	89,5
MONTPELLIER	237	196	82,7
NANCY	132	122	92,4
NANTES	133	79	59,4
POITIERS	74	29	39,2
REIMS	86	40	46,5
RENNES	125	83	66,4
ROUEN	102	63	61,8
STRASBOURG	133	120	90,2
TOULOUSE	140	66	47,1
TOURS	120	109	90,8
PARIS CITE	313	225	71,9
PARIS SACLAY	545	505	92,7
Total en national :	3804	2777	73,0

Prochaines journées à ROUEN (Cécile Barbot) un jeudi/vendredi (date à définir en janvier) – DIJON en 2^e possibilité (Frédéric BOUYER) – Clermont-Ferrand est évoqué également → des discussions préalables devront avoir lieu en fonction de l'organisation des Jeux Olympiques.

La séance est levée à 12H10.